Initiatives ministérielles

Chichimus, qui mettait en scène des marionnettes, tout comme celle qui est venue longtemps plus tard—

M. Harvard: Howdy-doody.

Mme Clancy: *Howdy-doody* en effet, bien que nous l'ayons empruntée directement aux Américains.

Je me rappelle *Chez Hélène* qui, pour de nombreux enfants canadiens anglophones, a été la première émission où ils ont appris des mots français simples. Ils ont appris à compter en français. Ils ont appris le fait qu'il y avait deux langues dans notre pays, et c'était une ouverture formidable, un pont sensationnel qui reliait ce que mon collègue de Saint-Boniface a appelé nos deux solitudes.

Je veux parler très brièvement de l'amendement de mon collègue de Port Moody—Coquitlam et dire que notre parti l'appuie également, mais nous rappellerons à la Chambre que, s'il est important d'avoir des émissions canadiennes surtout aux heures de grande écoute, il importe de le faire toute la journée parce que les enfants ne regardent pas la télévision qu'aux heures de grande écoute et qu'il en est de même pour les femmes qui restent à la maison et pour les personnes âgées.

Il est absolument essentiel que la majorité de ces émissions continuent à compter sur l'expérience et la créativité canadiennes. Les gaspiller serait vraiment un scandale et un très mauvais emploi des ressources dont nous disposons au Canada.

Je voudrais dire que nous savons tous, comme l'a dit l'ACTRA, que le Canada est un pays culturellement occupé. C'est quelque chose que nous voyons changer depuis 20 ans. Nous voyons un changement se produire, comme je l'ai déjà dit, dans l'attitude des Canadiens à l'égard de leurs propres émissions.

Je me rappelle très bien il y a 30 ans, si on annonçait quelque chose, c'était censé être une production de la Société Radio-Canada—car nous n'avions pas en Nouvelle-Écosse la télédistribution comme maintenant. C'était la Société Radio-Canada ou rien, comme l'a dit mon collègue de Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte.

M. Comuzzi: Et CTV.

Mme Clancy: Non, nous n'avons pas eu CTV avant le milieu des années 1960. Je remercie mon collègue de Thunder Bay.

Nous ne regardions pas ces émissions parce que nous avions été conditionnés à croire que si c'était canadien, c'était de qualité inférieure. Eh bien, je crois que maintenant, les Canadiens ont été reconditionnés. Je ne dis pas que tout ce qui est produit dans notre pays est bon, loin de là. Mais qu'on nous laisse la possibilité d'être bons, médiocres ou passables. Nous devons laisser les talents canadiens, l'esprit créatif canadien façonner cette institution, façonner les émissions que nous et nos enfants regarderons à la télévision.

Je crois, et je suis certaine que la plupart des députés partagent cet avis, que cela contribuerait à améliorer la situation. Il serait certes difficile de faire pire.

Monsieur le Président, je voudrais parler brièvement de l'amendement qui porte sur l'Office national du film, trésor inestimable de notre pays. Il a été question plus tôt—la députée de Mount Royal a parlé du Studio D et de certains des films qu'il a réalisés. Un de ces films, *Black Mother, Black Daughter*, décrit en termes très éloquents la situation des femmes noires dans ma localité de Halifax—Dartmouth, où vit 95 p. 100 de la population noire du Canada. C'est le même studio qui a réalisé le film *Not a Love Story*, un film mondialement reconnu comme un instrument majeur dans la lutte contre la pornographie et contre les stéréotypes de femmes.

Il y a aussi le merveilleux film intitulé *Speaking our Peace*, où les femmes canadiennes ont uni leurs efforts à ceux des femmes soviétiques en vue de promouvoir la paix. Enfin, il convient aussi de mentionner le film tout aussi magnifique intitulé *If You Love this Planet*, qui dénonce la prolifération nucléaire.

Si l'Office national du film n'est pas inclus dans le projet de loi, je ne sais pas dans quelle voie nous nous orientons, et je ne sais pas non plus ce que réserve le destin à la culture de notre pays. Il est évident que si l'Office national du film n'est pas inclus dans ce projet de loi, s'il est exclu de tout projet visant à favoriser notre enrichissement culturel, à planifier notre avenir culturel, nous allons démolir la culture dans ce pays.

• (1730)

Le président suppléant (M. Paproski): Avant de céder la parole à l'orateur suivant, le député de Calgary-Ouest, whip du gouvernement, souhaite invoquer le Règlement.